

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 mai 2021

Présents :

Mr REYNIER Louis - BEGLIUMINI Yves – HARALAMB Valérie - SAINT-MARTIN René
BREMONT André – BURLE Gilbert- - DAUPHIN Denis- MARQUEZ Jean-Louis - SOULLÉ
Mélanie – PAULET Bernard — TRAMBAUD Christophe – GUILLEMETTE Isabelle -
PENEDO Stéphanie- SOLEIL Patrick- CARLU Corine

Absents :

Absent excusé : SOLEIL Patrick

Secrétaire de séance : Isabelle GUILLEMETTE

Monsieur le Maire met au vote le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du
12 Avril 2021.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le procès-verbal de la
séance du 12 Avril 2021.*

ORDRE DU JOUR

- I Travaux
- II Taxe de séjour
- III Pandémie Covid 19
- IV Elections
- V Questions diverses

Monsieur le Maire souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour :

Redénomination du chemin de la maison sise quartier Bury sur la commune de
Montmeyan renommé Chemin de l'Arche de Noé.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
adopte la nomination de « l'arche de Noé » pour ce chemin.*

Présentation du dispositif PUP (projet urbain partenarial) permettant le
préfinancement des équipements publics par les propriétaires fonciers, aménageurs
ou constructeurs en compensation de l'exonération de la taxe d'aménagement
communale.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
adopte la convention PUP avec la SARL C.G.I.M*

Monsieur le Maire souhaite faire part au conseil des déclarations d'intention d'aliéner
pour lesquelles la commune n'a pas souhaité exercer son droit de préemption :

- ✓ Bien cadastré E 906
- ✓ Bien cadastré I 87

Suite à la délégation de signature accordée par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire, ce dernier informe de sa décision de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

I/ TRAVAUX

*** Réhabilitation voirie et Poteaux incendie**

Des bornes à incendie doivent être posées dans Les quartiers Parroubaud et le Touron.

Des devis ont été demandés .

Une demande de subvention doit être faite auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

***Point infos**

La mairie souhaite créer dans un local situé quartier Proudhomme un point d'information.

Deux devis ont été reçus .

Une demande de subvention doit être faite auprès du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

***Logement communal**

Deux devis ont été reçu pour la réfection de la toiture et du faux plafond des toilettes
Une demande de subvention doit être faite auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise la demande de subvention auprès du Conseil Départemental

II /TAXE DE SEJOUR

Nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral qui permettra sa mise en application.

III / PANDEMIE COVID 19

Suite au confinement décrété le 18 Mars 2021, de nombreux commerces ont cessé leur activité. De ce fait, Monsieur le Maire demande au Conseil son approbation afin de demander une exonération partielle pour la période concernée.

Les élus directement concernés quittent la salle du conseil et ne participent pas au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour que ce dispositif soit mis en place.

IV ELECTIONS

Le 20 et 27 Juin 2021, se dérouleront les élections Départementales et Régionales. Monsieur le Maire demande donc aux élus du conseil municipal de donner leurs disponibilités afin d'établir un roulement pour ces deux jours.

Il est fortement conseillé aux membres du bureau de se faire vacciner contre le covid et pour celles et ceux qui ne seraient pas vaccinés, un test PCR doit être réalisé dans les 72h précédant le scrutin . Une attestation de priorité d'accès au vaccin est distribuée.

Un « vaccinobus » du Conseil Régional sera présent sur la parking en face de la mairie le Mercredi 26 Mai 2021.

V QUESTIONS DIVERSES

*Groupe Ecole / Cantine

*Restaurant chez Edith :

* Aménagement Proud'homme

* Réhabilitation des rues du centre ancien

* Eclairage public

* Restaurant du lac

*Acquisition tracteur

*Logo

*Local Camillier :

*Maison promenade du château

*Promenade du Château :

*Plateau ralentisseur :

*Repos dominical :

*Abattoir :

*Animations :

*Déchets :

*Enfance et jeunesse

*Fibre :

*ADM 06 :

*Affaire VAYSSE :

*Village Fleuri :

*Journée accueil :

*Ecole :

*Marché :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.